

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Augmentation de la capacité du parc P ECO (ex P4) par une extension dans la partie sud du terrain.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Groupe ADP

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Pierre BOURGIN - Directeur de projet

RCS / SIRET

5 5 2 0 1 6 6 2 8 0 0 0 1 8

Forme juridique

Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41a (Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.)	Construction de 250 places de parking pour une surface de 6500 m ² située sur la commune de Paray Vieille Poste en lieu et place d'une ancienne zone des cuves à fuel. Ces cuves ont été préalablement déposées. Le site a été dépollué. Cette zone est constituée de terres remaniées et d'une chaussée périphérique.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à étendre le parking existant P Eco (ex P4) et consiste en :

- Des démolitions et déposes : bordures, clôtures, glissières, antenne de galerie technique et canalisations existantes, chaussée, trottoirs.
- Des remaniements de sols : décapage de terre végétale, terrassements pour un volume de 4700 m³, remblais, évacuation des terres remaniées, ré-engazonnement des abords et plantation d'une haie vive en rive sud de parcelle.
- Des aménagements et réalisations : reprise des réseaux existants, réalisation d'un réseau d'assainissement (canalisations, regards), réalisation d'un réseau d'éclairage (massifs et candélabres), création de chaussée, pose de clôtures et glissières, marquages et signalétique.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre du développement des transports du Grand Paris, le gouvernement a pris la décision d'accélérer la construction et la mise en service de la gare devant accueillir les lignes de métro n° 14 et 18 dans l'aéroport de Paris-Orly et ce en vue d'une mise en service en 2024.

Le chantier de la gare terminus des lignes 14 et 18 a nécessité la démolition de l'extension du parking P0.

La création de cette gare nécessite aussi la création de places complémentaires de parking en compensation suite à cette démolition.

L'objectif du projet est d'augmenter la capacité du parc P ECO (ex P4 - capacité : 2024 places) par une extension au sud de la parcelle pour la création de 250 nouvelles places de stationnement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Réalisation en une seule phase avec un démarrage des travaux envisagé au premier trimestre 2019. Durant cette phase travaux, des mesures seront prises pour éviter les nuisances (gestion des flux, recyclage,...).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'extension projetée du Parc ECO, contribuera à desserrer la capacité de stationnement au contact des terminaux et ce particulièrement dans le cadre des chantiers du Grand Paris. L'objectif est aussi d'améliorer le niveau de service délivré aux usagers.

Le mode de fonctionnement de cette extension de parking se fera dans la continuité du Parc ECO existant. Les accès ne seront pas modifiés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface du parking créée : 6 500 m2	900 K€

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

- Paray-Vieille-Poste (91550)

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 7 3' 5 3" 86 Lat. 0 2° 3 6' 7 6" 59

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF n'est recensée au droit de l'aire d'étude. Les plus proches sont : - Une ZNIEFF de type I "Le coteau des vignes" à Athis-Mons ; - Une ZNIEFF de type II "Vallée de la Seine de Corbeil - Essonne" à Villeneuve Saint Georges .
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune réserve naturelle nationale ou régionale n'est localisée dans un rayon de 6 km autour du projet
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport de Paris-Orly approuvé par arrêté inter-préfectoral du 21 décembre 2012.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé sur une zone de remblais récents mis en place suite à la dé-pollution du site. Aucune enveloppe d'alerte potentiellement humide au droit du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRT ou PPRN prescrit ou approuvé sur la commune de Paray Vieille Poste
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site pollué identifié dans la base de données "Basol" au droit du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au droit de l'aire d'étude, aucun site Natura 2000 n'est identifié.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au droit de l'aire d'étude, aucun site classé n'est localisé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu aucun prélèvement d'eau
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nappe se trouve à environ 6m de profondeur. Il n'est prévu aucun prélèvement d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux à évacuer (terre végétale et déblais) seront triés et évacués vers des installations appropriées ou stockés sur la plate-forme . Seule, une partie de la terre végétale sera réutilisée sur place pour le nivellement entre le projet et l'existant.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'induera aucune perturbation, dégradation ou destruction de la biodiversité susceptible d'être présente sur le site. Par ailleurs, le projet étant localisé en dehors de toutes zones d'intérêt (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques,...), il ne remettra pas en cause le fonctionnement écologique local.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet constitue un desserrement de la capacité d'accueil autour du chantier du Grand Paris Orly avec un report ponctuel de trafic vers le parking P ECO mais sans engendrer de trafic supplémentaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au centre de la plate-forme dans une zone déjà utilisée pour du parking. Il n'engendrera pas de nuisances supplémentaires comparativement à l'existant.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet constitue un desserrement de la capacité d'accueil autour du chantier du Grand Paris Orly avec un report ponctuel de trafic vers le parking P ECO mais sans engendrer de trafic supplémentaire. Il n'engendrera pas de nuisances supplémentaires comparativement à l'existant.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La collecte des eaux pluviales sera traitée indépendamment du réseau EP déjà existant. Dans l'ensemble, les eaux pluviales seront recueillies par des caniveaux en béton et des regards à grille en point bas, puis collectées dans un nouveau réseau d'assainissement. Le traitement et le stockage s'effectueront par la mise en place d'un bassin de rétention enterré (230 m3) et équipé d'un séparateur d'hydrocarbures (40l/s).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ce projet répond à un besoin de desserrement de la capacité d'accueil en places de stationnement aux abords du chantier Grand Paris Orly et sans pour autant engendrer de trafic routier et nuisances supplémentaires par rapport à l'existant.

Ce projet est implanté en continuité d'une zone revêtue existante (Parking P ECO). Les abords du projet seront ré-engazonnés et une haie vive sera plantée en rive sud de parcelle.

La réalisation de cette extension s'inscrit dans le cadre des rejets d'eaux pluviales - autorisés par arrêté inter-préfectoral n° 2011-DDT-SE-309 du 19 septembre 2011- dans le réseau de l'aéroport avant rejet dans le milieu naturel après traitement spécifique (raccordements vers la station de traitement des eaux pluviales existante sur la plate-forme).

Pour le projet Extension Parc ECO, d'une surface imperméabilisée créée de 3546 m², un bassin de rétention d'orage (bassin de rétention enterré) de 230 m³, dont le débit de fuite sera calibré à 1l/s/ha, sera réalisé et équipé d'un séparateur d'hydrocarbures (40l/s).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

[Empty space for response to question 7]

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

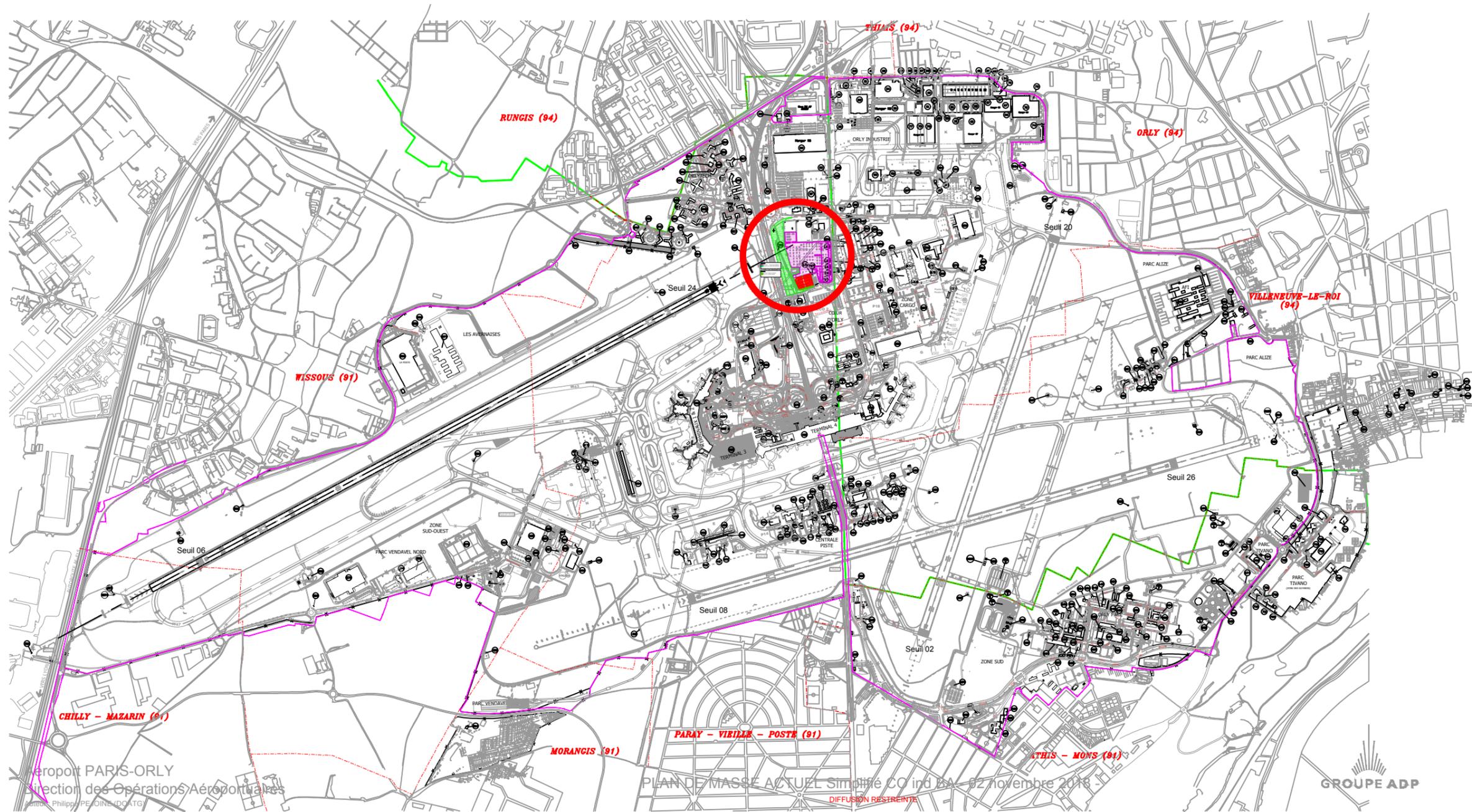
Fait à Paris - Orly

le, 13/11/2018

Signature



Pierre BOURGIN
Directeur de Projet



MOA : ORY - R. LACOTE
 MOD : DIAP6 - P. BOURGIN
 MOE : DIAMIO - JC. NOTTE
 Emis par : DIAMIF

AEROPORT DE PARIS-ORLY
 EXTENSION PARC P ECO
PERMIS D'AMENAGER
 SURFACE IMPERMEABILISEE TOTALE

240846	F VRD GE	3000	01
N° Affaire	Disc Spéc Proc	N° Carnet	Folio
1/25 000	A3	PRO	08/11/2018
Echelle	Format	Phase	Date

C
Ind folio



Aéroport Paris – Orly **Extension Parking P ECO**

Situation et environnement du projet



Paris – Orly – Situation du projet

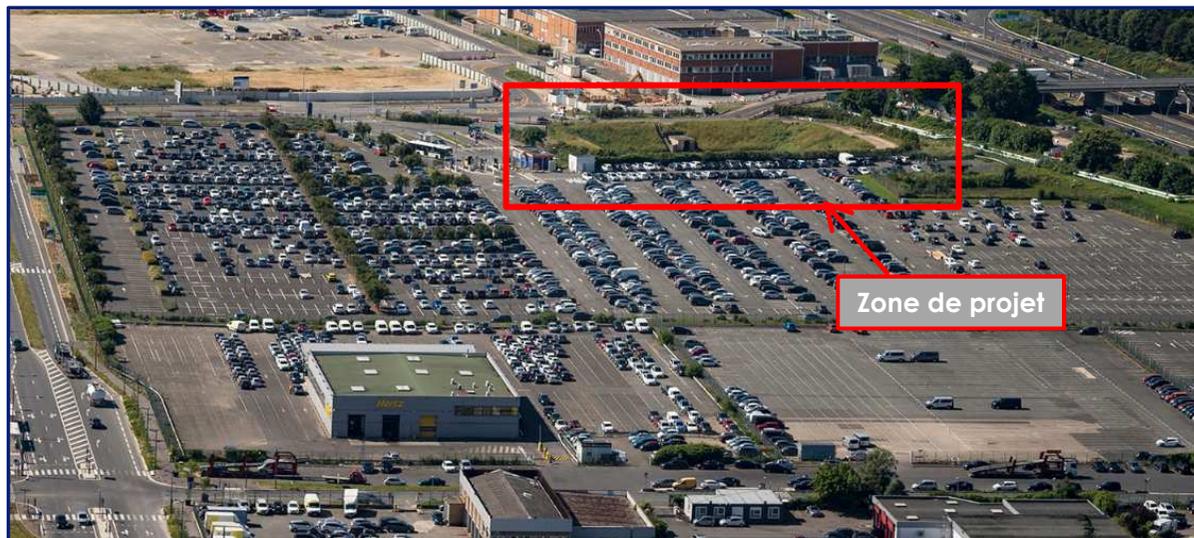


Aéroport Paris – Orly – Photographie aérienne 2017

Paris – Orly – Zone d'implantation Projet Extension parking PECO Situation dans environnement proche

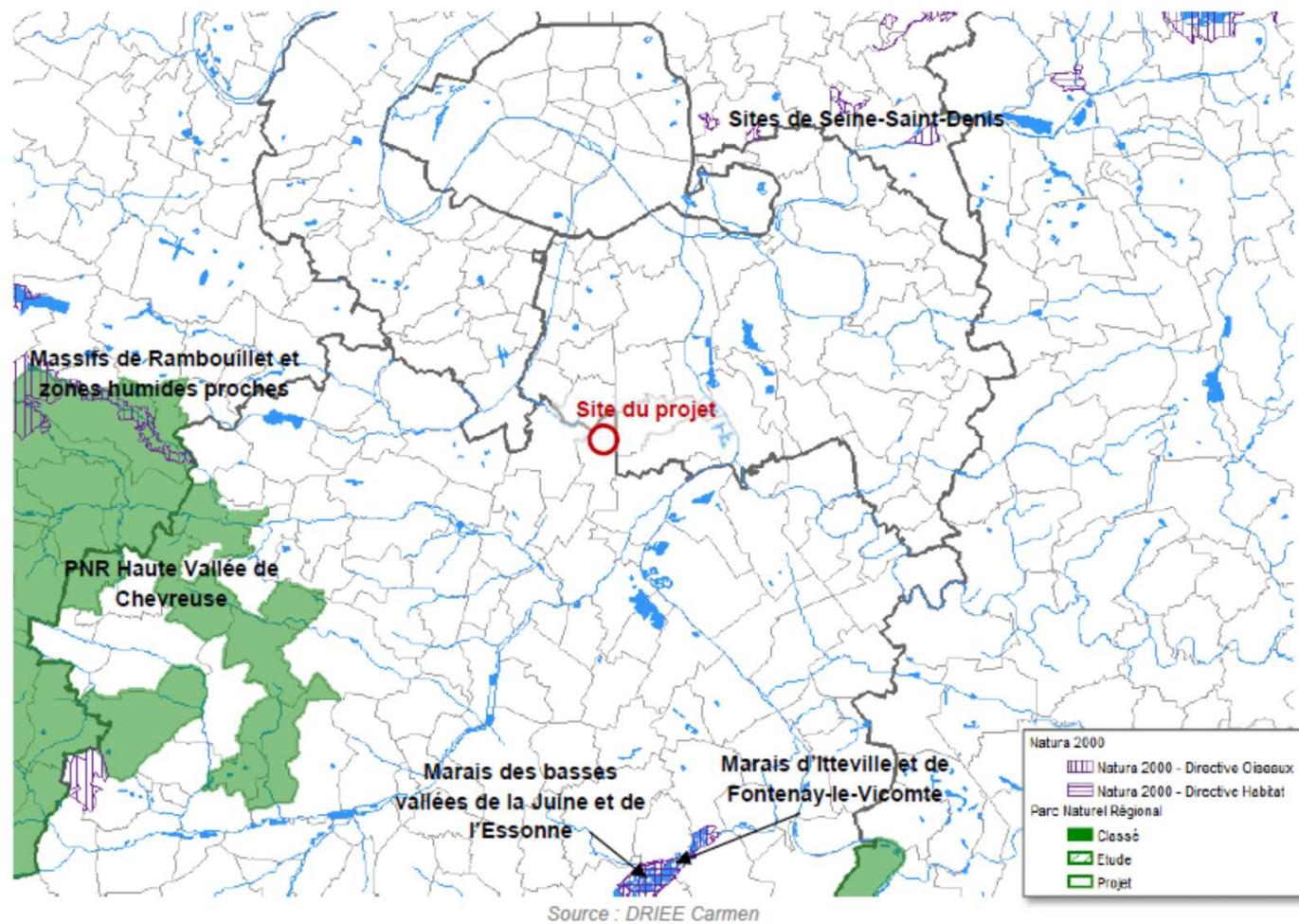


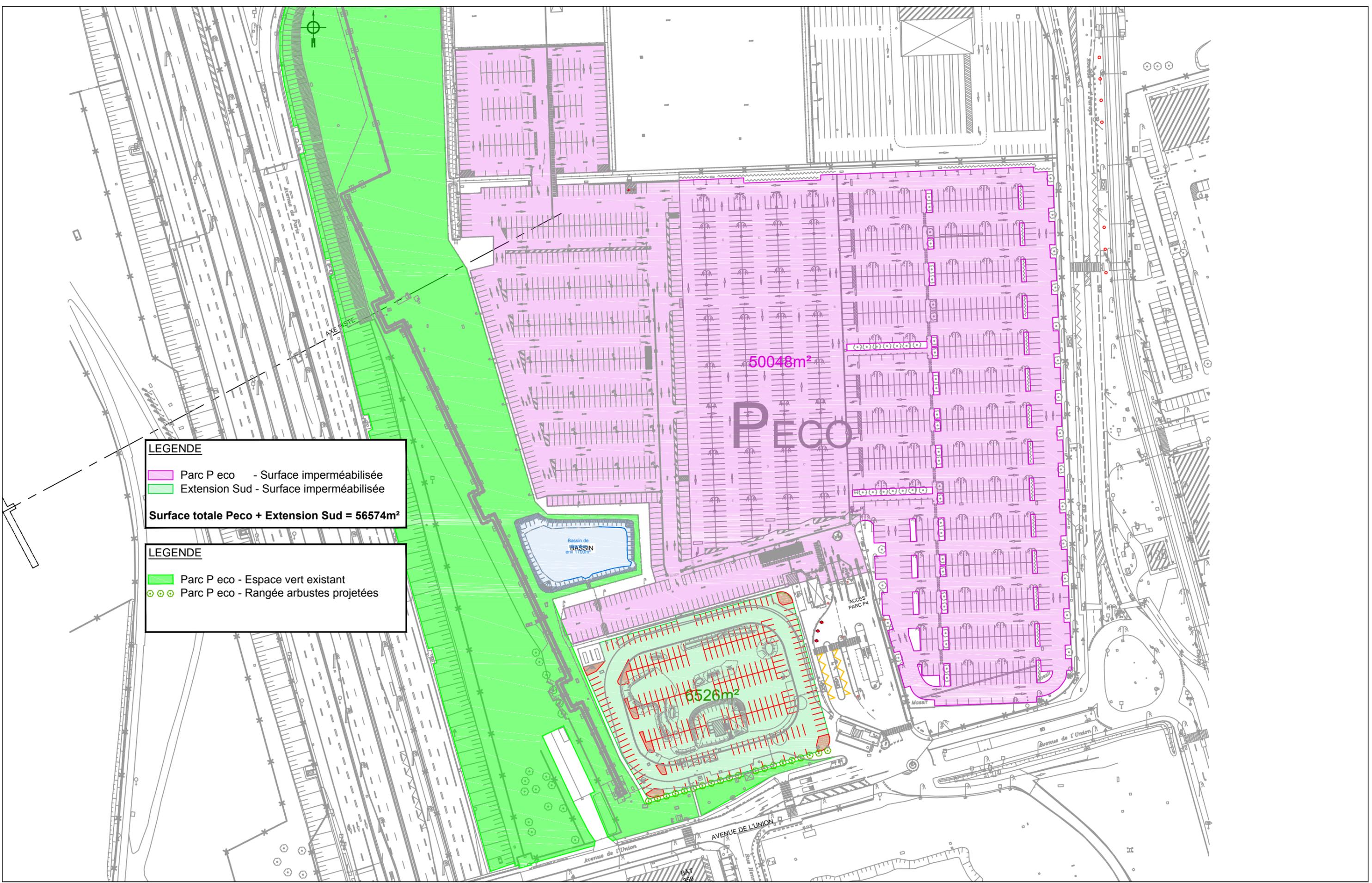
Prise de vue n°2



Prise de vue 2 – 2017 (avant remblaiement de la parcelle)

ANNEXE 6 – Situation du projet par rapport aux sites Natura 2000





LEGENDE

Parc P eco - Surface imperméabilisée
 Extension Sud - Surface imperméabilisée

Surface totale Peco + Extension Sud = 56574m²

LEGENDE

Parc P eco - Espace vert existant
 Parc P eco - Rangée arbustes projetées